

**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Délibération n°DCM\_20260327\_05**  
**Référence Nomenclature n°5.1**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE FIRMINY**

**Direction en charge : Pôle Ressources et Appuis Fonctionnels**  
**Service en charge : Assemblée – Secrétariat Général – Bureau du**  
**Courrier - Archives**

**Objet : ELECTION DES 9 ADJOINTS AU MAIRE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-7-2 ;

Vu la délibération n°DCM\_20260327\_04 en date du 27 mars 2026 déterminant le nombre d'Adjoints au Maire à 9,

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

Considérant que la liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

Considérant qu'en cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Considérant que le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

**1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 32

À déduire  
(bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 8

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 24

Majorité absolue : 13

Ont obtenu :

– Liste Ensemble Pour Firminy, Agir pour Firminy, 24 voix

La liste Ensemble Pour Firminy, Agir pour Firminy ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés Adjoints au Maire :

1<sup>ère</sup> Adjointe : Mme Claire TAING

2<sup>ème</sup> Adjoint : M. Eric MALLEY

**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Délibération n°DCM\_20260327\_05**  
**Référence Nomenclature n°5.1**

3<sup>ème</sup> Adjointe : Mme AULAGNIER-JASSERAND Isabelle

4<sup>ème</sup> Adjoint : M. IBARS Robert

5<sup>ème</sup> Adjointe : Mme Jocelyne GOURGAUD

6<sup>ème</sup> Adjoint : M. José MENDES

7<sup>ème</sup> Adjointe : M. Evelyne BERGER

8<sup>ème</sup> Adjoint : M. Hugo FAYOLLE

9<sup>ème</sup> Adjointe : Mme Valérie PEYCELON

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions et sont immédiatement installés.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 27 Mars 2026

Le Secrétaire de Séance,



Dylan GUILLOT

Le Maire,  
  
  
Mairie de Firminy  
R.F.  
42700  
Marc PETIT

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication  
en date du 31.03.2026.



**DEPARTEMENT DE LA LOIRE**  
**ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE FIRMINY**

**SEANCE DU VENDREDI 27 MARS 2026**

**ELECTION DES 9 ADJOINTS AU MAIRE**

---

L'an deux mille vingt-six, le Vendredi 27 Mars à 18 heures 30, se sont réunis Salle du Conseil Municipal en Mairie de Firminy, sur convocation qui leur a été adressée par M. Julien LUYA, Maire sortant, conformément aux articles L2121-7 ; L2121-10 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur CHARTRON Jean-Paul, Doyen des membres du Conseil Municipal qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés :

**PRESENTS** : M. et MMES PETIT Marc, TAING Claire, MALLEY Eric, AULAGNIER-JASSERAND Isabelle, IBARS Robert, GOURGAUD Jocelyne, MENDES José, BERGER Evelyne, FAYOLLE Hugo, PEYCELON Valérie, VIAL Mickaël, VICENTE Sabrina, FERRIER Damien, RIOCREUX Sandrine, CHARTRON Jean-Paul, LIOGIER Aline, EL KHATABI Hassan, REYMOND Magali, PONCET Elizabeth, GUILLOT Dylan, SEIVE Violaine, MONISTROL Sébastien, CURIOT Marie-Amélie, LUYA Julien, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, ROBERT Loïc, DREVET Leslie, TRIOLLIER Aloïs, MOUNIER Béatrice, PUTOT Anne-Sophie, PICHON Julien.

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : M. DANCERT Bertrand à M. CHARTRON Jean-Paul.

**EXCUSES N'AYANT PAS DONNE POUVOIR** : M. GIUNTA Jean-Dominique.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. GUILLOT Dylan

Monsieur CHARTRON Jean-Paul, doyen des membres du Conseil Municipal, a ensuite procédé à l'élection du Maire.

Sous la présidence de M. PETIT Marc, Maire, et suite à la détermination du nombre d'Adjoints au Maire, il a été procédé à l'élection des Adjoints au Maire.

**PERSONNEL ADMINISTRATIF** : M. BELAIDI Saïd, Directeur Général des Services  
Mmes MACÉ et DOS SANTOS, Service Assemblée